



Lunettes de vues volées dans ma voiture

Par **pascale_old**, le **27/10/2007** à **14:13**

Mes lunettes solaires de vues ont été volées dans ma voiture Je suis couverte pour ce genre de sinistre (tout risque sans franchise) mais mon assureur me demande un détail du remboursement de la sécurité sociale et de ma mutuelle. Je ne trouve pas normal que la sécurité sociale paye pour ce sinistre (même si leur remboursement est dérisoire) et encore mois ma mutuelle (j'ai un forfait annuel de 100 euros et je ne trouve pas normal de l'utiliser pour un sinistre). De plus le montant s'élève à plus de 360 euros et mon assurance me demande une facture. Je n'ai pas les moyens d'avancer cette somme. Puis-je obtenir tout de même un remboursement sur la base d'un devis ?
Merci de votre réponse
Pascale